

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 75-1809/SG/FP reportant à une date ultérieure le concours direct professionnel et professionnel spécial d'accès au cadre territorial des commis SAF .

n° 75-1809/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
8 octobre 1975

Numéro JO
n° 20 du 25/10/1975

Date du numéro
25 octobre 1975

TEXTE INTÉGRAL

Les dates du déroulement des épreuves du concours direct, du concours professionnel, et du concours professionnel spécial au cadre territorial des commis SAF prévues par l'article 1er de l'arrêté susvisé n° 1531/SG/FP du 30 juillet 1975 pour les après- midi des lundi 29 septembre 1975, mardi 30 septembre 1975 et mercredi 1er octobre 1975, sont reportées au mercredi 26 novembre 1975 à 7 heures 30, à l'école de la zone portuaire sud.